

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize septembre à 10 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Eliane DUFFAU, Carole CAUSSADE, Peggy VERGARA, Nathalie GALLATO, Catherine PILET, Corinne QUAGLINI, Christine MARTINEZ et Mrs Cyril COTONAT, Richard SIORAK.

Absents : Mrs Franck LILLE, Denis TECOUERES.

Mme Eliane DUFFAU est élue secrétaire de séance

Après lecture du procès-verbal du 28 juillet 2025, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1) Acceptation Don à la commune

Monsieur Maire informe les membres du conseil municipal que Mme Gallato a effectué un don par chèque de 80.00 € en remerciement de la cérémonie pour l'anniversaire de mariage de ses parents.

Il est demandé, dans le cadre de l'article L.2242-1 du code général des collectivités territoriales, de se prononcer sur l'acceptation de ce don.

Mme GALLATO Nathalie ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

POUR 8 voix, et 0 abstention, 0 CONTRE,

donne son accord à l'encaissement par la commune de ce don de 80.00€, autorise Mr le Maire à émettre le titre et remercie la donatrice pour sa générosité

2) Dossier restauration des tableaux

Monsieur le Maire nous rappelle que suite à la visite de la restauratrice Mme CAILHOL dans le cadre de Villages d'Avenir, le coût de la restauration est de 4285€HT, voir l'achat d'une vitrine de protection pour 3758€HT.

Mr le Maire demande de bien vouloir approuver le plan de financement pour la demande de subvention auprès de la DRAC, du Département du Gers, de la région Occitanie. Le reste à charge pour la commune sera effectué par une souscription auprès de la fondation du patrimoine.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

POUR 7 voix, 2 abstentions, 0 CONTRE,

décide de lancer la demande de subvention auprès des financeurs précités.

3) Travaux rénovation mairie- point

Un point de travaux a été fait en réunion de chantier avec Robert Ducasse et Mathieu Francisco du SIVOM de Miélan-Marciauc :

- Salle du conseil : reste les travaux du sol par la mise ne place du plancher et des plinthes
- Salle mairie : Finition de la porte entre salle conseil et mairie, doublage mur côté salle du conseil, création de la cloison des archives et réfection du sol
- Travaux d'électricité seront réalisé début octobre
- Salle des associations : reprise mur suite à l'enlèvement des radiateurs

4) Pont voirie

- Une commande sera passée pour de l'enrobé à froid auprès du SIVOM de Miélan-Marciauc qui sera étendu en corvée avec les agriculteurs
- Dossier chemin d'Espalanque : un devis sera demandé au SIVOM de Miélan-Marciauc pour la réalisation des travaux en 4 tranches afin de faire une demande de DETR. Le coût estimé est d'environ 60 000€.
- Suite à la mise hors service du poteau d'incendie chemin de Untis, une consultation sera lancée par le SMEPA afin d'avoir des devis pour une demande de DETR.

5) Projet jumelage avec Quintenic – point

8 personnes de Quintenic viendront en déplacement du 8 au 12 octobre 2025.

Une réunion le 21 septembre à 15h00 définira le programme du séjour et les personnes qui participeront à l'organisation.

6) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Un bulletin d'information sera distribué pour informer de la mise à l'enquête publique du PLUi.

Le commissaire enquêteur sera sur la commune le jeudi 18 septembre 2025 à la salle des fêtes.

Questions diverses :

- La commune autorise l'AGAPEI à faire un point de vente de brioches sous le préau de la salle des fêtes le 10 octobre 2025 de 10h00 à 12h00
- Suite à la demande de Mme Vettorel Gisèle d'acquérir une concession dans le cimetière de Saint André, le conseil à l'unanimité accepte cette demande.
- Repas des séniors : un point des inscriptions est fait. Nathalie Gallato, Corinne Quaglini, Eliane Duffau et Carole Caussade se retrouvent samedi matin pour la mise en place ; le repas sera réalisé par Carole Caussade.